

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet : 1° la déclaration d'utilité publique des travaux d'agrandissement et d'amélioration du port de Bône; 2° l'acceptation des offres financières de la ville et de la Chambre de commerce de Bône, tendant à assurer la rapide exécution desdits travaux; 3° l'autorisation à accorder à la ville et à la Chambre de commerce de contracter, la première, un emprunt de 1.600.000 francs, la seconde, un emprunt de 1.500.000 francs, pour la réalisation de leurs engagements. (N° 427, session 1885. — Nommée le 1^{er} août 1885.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : BROSSARD.
2^e — N...
3^e — N...
4^e — NOBLOT.
5^e — DUFAY.
6^e — GÉNÉRAL GRESLEY
7^e — JACQUES.
8^e — FORCIOLI.
9^e — MILHET-FONTARABIE.



A

Séance du 3 août

Commission de Port de Nive

Sont présents M. Massard 1^{er} bureau
Lellmes 2^e -
Nathy 3^e
G^{énéral} ~~Gué~~ Guéley 6^e
Jaques 7^e
Foresti 8^e
Michel Fontaine 9^e

M. Rollé 4^e bureau et Dufay 5^e bureau sont absents

M. Lellmes est le Président. M. Foresti est nommé secrétaire

Après quelques explications, et l'ignorance de la question et l'absence d'observations, est approuvé
semble le projet et approuvé

M. Massard et M. Guéley ont fait remarquer que la Commission de Nive avait en
donnaire ses explications et qu'ils craignent qu'elle n'ait pas pu en faire un
rapport

M. Guéley a fait quelques observations au sujet de l'inscription au budget de certains travaux

M. Foresti a répondu que pendant 4 ans il n'est pas venu à Nive et que s'il est la
question de budget extraordinaire, une dépense de 100 francs

M. Foresti est nommé rapporteur

J. Ch. Pelissier

Le Président